



Plan de communication - Mairie de Mont

1- Introduction

La communication municipale constitue un outil essentiel pour renforcer le lien entre la collectivité et les habitants. Elle permet d'informer, d'expliquer les décisions publiques, de valoriser les actions menées et d'encourager la participation citoyenne.

Dans un contexte marqué par l'évolution des outils numériques, la diversification des sources d'information et l'attente croissante de transparence de la part des citoyens, la commune de Mont souhaite structurer et renforcer sa stratégie de communication.

Ce plan de communication vise à définir une organisation claire, des objectifs précis et des outils adaptés, détaillés dans ce document, afin de garantir une information accessible, régulière et compréhensible pour l'ensemble des habitants.

Il n'est pas figé. L'adaptabilité en est un élément essentiel. A ce titre, seront réévaluées, tout au long du mandat, les méthodes de communication, les canaux utilisés et les messages transmis. L'écoute active des retours des habitants et la participation citoyenne sont des conditions de succès.

Le plan de communication vise plusieurs objectifs, en s'appuyant sur des outils modernisés et complémentaires :

- Améliorer l'information sur les actions municipales
- Expliquer les projets aux habitants
- Valoriser les réalisations et les résultats concrets
- Renforcer la visibilité des événements communaux
- Faciliter l'accès aux services municipaux
- Clarifier les compétences des acteurs territoriaux
- Promouvoir les opportunités économiques et d'habitat

2- Analyse de la situation

a. Forces et faiblesses de la communication actuelle de la commune

Forces

- Présence de supports de communication existants mais perfectibles (bulletin municipal, site internet, newsletters hebdomadaires)
- Existence d'événements municipaux publics (réunions publiques, manifestations locales)

Faiblesses

- Informations parfois diffusées tardivement ou de manière incomplète
- Informations non exhaustives
- Supports pas toujours adaptés à tous les publics (jeunes/seniors)
- Manque de visibilité de certaines actions municipales
- Faible interaction avec les habitants (peu de retour et peu de participation)

b. Attentes et besoins des habitants, ainsi que le contexte politique et sociétal.

Attentes et besoins des habitants

- Information claire, fiable et régulière sur les projets et décisions municipales
- Accès simplifié aux informations (travaux, décisions, événements, services)
- Communication rapide en cas d'événements importants (intempéries, sécurité)

Contexte

- Développement des outils numériques (application mobile, réseaux sociaux)
- Diversité des publics (jeunes, familles, seniors)
- Importance croissante de la transparence dans l'action publique
- Multiplication des sources d'information

3- Identification des publics cibles

Les habitants de Mont ne sont pas un groupe homogène. La communication doit donc être adaptée selon les publics et leurs usages.

Principaux publics

- Familles
- Jeunes et adolescents
- Seniors
- Associations locales
- Acteurs économiques
- Nouveaux habitants
- Habitants du bassin de Lacq

Exemples de moyens d'information privilégiés par ces publics

- Jeunes et adolescents : réseaux sociaux, formats courts et réactifs
- Famille : site internet, communication scolaire et informations pratiques
- Seniors : bulletin municipal, réunions publiques, affichage, presse
- Associations : mails, réunions de coordination avec la mairie, affichage

4- Organisation et mise en œuvre

Un fonctionnement structuré, partagé et cohérent

La communication municipale repose sur une organisation claire associant élus, agents et contributeurs afin de garantir une information fiable, cohérente et accessible pour l'ensemble des habitants. Elle constitue un véritable travail collectif, où chaque acteur joue un rôle complémentaire au travers d'une qu'une planification régulière des actions de communication.

Le maire : directeur des publications

En tant que directeur des publications, le maire porte la responsabilité légale et politique de l'ensemble des contenus diffusés par la commune. Il veille à la cohérence générale des messages, à leur conformité réglementaire et à leur adéquation avec les orientations municipales. Son rôle est central pour assurer une communication transparente, maîtrisée et fidèle aux engagements de la collectivité.

Le bureau et le conseil municipal : stratégie et orientations

Le bureau ou le conseil municipal définissent la stratégie globale de communication. Ses missions incluent :

- L'élaboration et la validation du plan de communication,
- La définition des objectifs prioritaires,
- La détermination des orientations politiques et éditoriales,
- La formulation des messages clefs à transmettre aux habitants.

Ce niveau garantit que la communication s'inscrit dans une vision d'ensemble, cohérente avec les projets municipaux et les attentes du territoire.

La commission communication : mise en œuvre opérationnelle

La commission communication est chargée de décliner et d'appliquer la stratégie définie par les élus.

Elle assure notamment :

- La préparation et la coordination du plan d'actions,
- L'animation du comité de rédaction,
- La production et la validation des contenus,
- L'organisation de réunions régulières (toutes les deux semaines, par exemple),
- La rédaction de comptes rendus transmis au bureau et au conseil municipal.

Elle constitue le cœur opérationnel du dispositif, garantissant la fluidité, la qualité et la régularité de la communication municipale.

Les groupes ad hoc : développement des nouveaux outils

Pour accompagner le lancement d'une nouvelle plateforme ou d'un outil de communication innovant, un groupe ad hoc peut être constitué. Il réunit élus, agents et parfois partenaires externes afin de :

- Définir les besoins,
- Tester les solutions,
- Préparer les contenus,
- Assurer le déploiement et l'appropriation par les habitants.

Ce groupe permet d'introduire de nouveaux supports tout en sécurisant leur mise en place.

L'agent en charge de la communication : coordination quotidienne

Un agent municipal est spécifiquement chargé de la communication. Ses missions incluent :

- La participation active à la commission communication,
- L'animation du réseau de contributeurs (services, associations, partenaires),
- La coordination des contenus,
- La gestion des outils (site, réseaux sociaux, affichage, publications),
- La mise en forme et la diffusion des informations.

Il constitue le point d'articulation entre les orientations politiques, les besoins des services et les attentes des habitants.

Les contributeurs : une communication vivante et partagée

Les contributeurs (élus, agents, associations, partenaires locaux) alimentent la communication en informations, actualités, projets et événements. Ils permettent de refléter la diversité et la richesse de la vie communale.

Formation et budget : des conditions essentielles

La qualité de la communication repose également sur :

- Un budget dédié, garantissant la production de supports adaptés,

- Des formations pour les élus, agents et contributeurs, afin d'assurer une communication moderne, professionnelle et efficace.

5- Canaux de communication et calendrier prévisionnel de mise en œuvre

À Mont, la **communication physique entre les élus et les habitants demeure un pilier essentiel de la vie locale**. La présence régulière des élus sur le terrain, lors des événements communaux, des réunions publiques, ou des échanges informels, renforcent la confiance et permet un dialogue direct, clair et accessible.

Les outils numériques et les supports de communication viennent compléter cette relation : ils facilitent la diffusion de l'information, prolongent les échanges et assurent une continuité entre deux rencontres.

Ensemble, présence sur le terrain et communication digitale constituent un dispositif cohérent, moderne et attentif au quotidien des habitants de Mont.

L'objectif est de multiplier, sans excès, les canaux de communication avec les habitants afin de toucher l'ensemble des publics par des moyens de communication complémentaires. Une attention particulière sera portée à la communication en situation exceptionnelle (intempéries, incidents industriels, sécurité) afin de diffuser rapidement des informations fiables aux habitants.

Site internet de la mairie

Le site internet constitue le **support d'information de référence**. Il est alimenté régulièrement afin de publier :

- Les actualités municipales
- Les informations pratiques
- Les comptes rendus
- Les projets communaux
- L'agenda des événements

Une veille régulière est assurée afin de maintenir les informations à jour. La mise à jour du site et son amélioration sont permanentes.

Application mobile communale

L'application mobile, sur « smartphones » ou tablettes, permettra une **diffusion rapide et directe** des informations importantes auprès des habitants. Elle est utilisée pour relayer :

- Les actualités
- Les événements locaux
- La vie des associations
- Les informations pratiques
- Les messages d'alerte en cas de situation exceptionnelle (intempéries, sécurité, perturbations)

Elle favorise également la **participation citoyenne** en permettant aux habitants de :

- Notifier directement la mairie de dysfonctionnement (voirie, éclairage public, etc.), facilitant une intervention rapide
- Solliciter leur avis sur divers projets renforçant ainsi la démocratie participative
- Permettre à chacun de proposer des idées, des améliorations ou des projets pour la commune, de manière simple et rapide.

Cette application mobile sera opérationnelle, à la disposition des habitants, en **novembre 2026**.

Newsletter municipale

Une newsletter municipale sera diffusée **tous les deux mois au format papier et numérique** afin de présenter les informations principales de la vie communale :

- Projets en cours
- Événements à venir
- Informations pratiques
- Actions municipales.

Sa distribution sera assurée par les élus, permettant également de maintenir une présence régulière sur le terrain auprès des habitants. Cette newsletter « nouvelle formule » sera mise en place en décembre 2026.

Bulletin municipal

Le bulletin municipal est publié **deux fois par an, au mois de juin et au mois de décembre**. Il permet de présenter un bilan plus détaillé des actions municipales, des projets structurants, de la vie associative et des réalisations de la commune.

Ce bulletin perdurera sous sa forme actuelle et comportera un focus sur un sujet important de la vie de la commune.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux permettront de relayer les informations municipales de manière plus réactive et accessible, notamment auprès des publics plus jeunes. Ils contribueront à valoriser les projets communaux, les événements et les initiatives locales.

Un réseau social pour la commune sera ouvert **début 2027**.

Réunions publiques et rencontres avec les habitants

Des réunions publiques, rencontres de quartier ou ateliers thématiques pourront être organisés en fonction des projets municipaux ou des besoins d'information identifiés. Ces **temps d'échange** permettent de présenter les projets communaux et de favoriser le dialogue direct avec les habitants.

Affichage et panneaux d'information

Les panneaux d'affichage de la mairie et des mairies annexes jouent un rôle important et légal pour informer sur le travail du conseil municipal, les décisions prises et les grands événements.

Cet affichage sera complété par **deux panneaux lumineux numériques en septembre-octobre 2026** installés sur des endroits de passage. Y seront diffusées des d'informations pratiques (travaux, horaires, météo), des annonces d'événements sportifs ou culturels ou encore des messages de prévention.

Journées portes ouvertes

Elles permettent de **montrer concrètement l'action de la Mairie**. Les habitants peuvent comprendre et découvrir les services proposés et les chantiers en cours ainsi que d'échanger directement avec les élus et les agents.

Relations avec la presse locale

Les événements importants de la commune, les inaugurations, les manifestations associatives et les projets structurants pourront être relayés auprès de la presse locale afin d'assurer une diffusion plus large de l'information municipale.

6- Déclinaison des objectifs

Afin de mettre en œuvre la stratégie de communication définie précédemment, plusieurs objectifs prioritaires ont été identifiés.

Pour chacun d'eux sont précisés : la finalité, les publics concernés, les messages à diffuser, les thématiques municipales associées ainsi que les canaux de communication mobilisés. Les thématiques sont évidemment évolutives.

a. Objectif 1 : Informer clairement sur les actions municipales

Finalité :

Permettre à chaque habitant de comprendre les actions menées par la municipalité, leurs objectifs, leur financement et leurs bénéfices concrets pour la commune. Cette démarche vise à renforcer la transparence de l'action publique et la compréhension des décisions municipales.

Objectifs :

Renforcer la confiance entre la municipalité et les habitants grâce à une communication claire, simple, régulière et accessible à tous.

Publics ciblés :

- L'ensemble des habitants y compris les nouveaux
- Les familles
- Les associations
- Les seniors

Messages :

Permettre aux habitants de comprendre :

- Ce qui est fait
- Pourquoi les projets sont réalisés
- Comment ils sont financés
- Quels bénéfices ils apportent au quotidien

Thématiques :

	Jeunesse – Éducation – Familles	Politique sociale – Solidarité	Culture – Sport – Vie associative	Environnement – Cadre naturel – Sécurité
Informersur	- Les travaux et la végétalisation du groupe scolaire - L'évolution des accès ALSH - Les places disponibles à la MAM - Le conseil municipal des jeunes - Les aides aux familles	- L'action sociale de proximité - La résidence intergénérationnelle - Le minibus communal	- Les travaux de la salle des fêtes de Gouze - Les équipements sportifs - Le pump track - La piste du château - Les aides et subventions aux associations	- La végétalisation de la commune - Le sentier de Lendresse - Les projets solaires - Le suivi des nuisances industrielles - La sécurité routière - Le Plan Communal de Sauvegarde - Les incivilités et les urgences (sécurité)

Canaux de communication :

- Bulletin municipal
- Site internet
- Réseaux sociaux
- Affichage municipal
- Journées portes ouvertes

- Application mobile
- Procès-verbaux des conseils municipaux

b. Objectif 2 : Expliquer les projets aux habitants

Finalité :

Développer l'écoute et le dialogue et faire vivre une gouvernance réellement participative où les habitants peuvent être consultés et non considérés comme simples destinataires de l'information.

Objectifs :

Encourager les habitants à participer aux réflexions et aux projets qui concernent leur cadre de vie.

Publics ciblés :

- Associations
- Parents d'élèves
- Jeunes
- Seniors
- Riverains

Messages :

- Les habitants peuvent contribuer à l'amélioration des projets, en tant que de besoin.
- La municipalité est à l'écoute des besoins et des propositions des administrés.
- Construire avec vous, pas seulement pour vous

Thématiques :

	Jeunesse – Éducation – Familles	Politique sociale – Solidarité	Culture – Sport – Vie associative	Environnement – Cadre naturel – Sécurité
Associer	- Les parents sur les besoins ALSH - Les jeunes via le conseil municipal des jeunes - Les familles sur les aménagements scolaires	- Les seniors sur les besoins de mobilités - Les habitants sur la résidence intergénérationnelles	- Les associations sur les projets d'équipements - Les bénévoles sur les événements locaux - Les habitants sur les usagers des futurs espaces	- Les riverains sur les aménagements naturels - Les habitants sur les priorités environnementales - Les citoyens sur la qualité de vie liée aux plateformes industrielles - Les riverains sur la sécurité routière

Canaux de communication :

- Questionnaires habitants
- Ateliers participatifs
- Réunions publiques
- Présence sur le terrain des élus
- Boîte à idée citoyenne et sondages via application mobile

c. Objectif 3 : Valoriser l'action municipale et les résultats concrets

Finalité :

Mettre en avant les réalisations de la commune afin de montrer l'impact concret des politiques publiques sur le quotidien des habitants.

Objectifs :

Donner de la visibilité aux projets réalisés et valoriser les investissements municipaux.

Publics ciblés :

- Habitants
- Associations
- Partenaires institutionnels locaux

Messages :

- Les engagements deviennent des résultats concrets

Thématiques :

	Jeunesse – Éducation – Familles	Politique sociale – Solidarité	Culture – Sport – Vie associative	Environnement – Cadre naturel – Sécurité
Valoriser	- Les améliorations concrètes du groupe scolaire - Les résultats des conventions ALSH - Les actions jeunesse engagées - Les aides proposées aux familles	- L'accompagnement des familles - La mise en service du minibus - Les nouveaux logements intergénérationnels	- L'amélioration des équipements (salle des fêtes de Gouze) - Les nouveaux aménagements (pump track...) - Les événements associatifs réussis - Les nouveaux usages des équipements communaux	- Les actions de végétalisation de la commune - Les économies d'énergie produites ou consommation autonome salles des fêtes de Gouze - Les améliorations concrètes du cadre de vie - Les actions de prévention

Canaux de communication :

- Bulletin municipal
- Site internet (avant/après travaux, portraits acteurs locaux, vidéos projets, interviews élus/agents))
- Réseaux sociaux
- Affichage municipal
- Évènements publics

d. Objectif 4 : Informer sur les évènements passés et à venir dans la commune

Finalité :

Montrer l'action de la mairie pour rendre la commune vivante et pour appuyer le travail des associations.

Objectifs :

Améliorer la visibilité des événements associatifs.

Publics ciblés :

- Habitants de la commune
- Habitants du bassin de Lacq

Messages :

- La commune propose de nombreux événements tout au long de l'année.
- La vie locale est dynamique et ouverte à tous.
- Mont est une commune vivante

Canaux de communication :

- Agenda du site internet
- Réseaux sociaux
- Bulletin municipal
- Affichage municipal
- Application mobile
- Presse

Calendrier :

Communication régulière, avant, pendant et après les événements.

e. <u>Objectif 5 : Informer sur les services mis à disposition des habitants</u>

Finalité :

Faire connaître les démarches, services municipaux et de nouveaux services comme ceux mis en place dans le cadre du bouquet de services aux mairies de la DILA.

Objectifs :

Valoriser l'image d'une mairie au service des habitants.

Publics ciblés :

- Habitants de la commune

Actions possibles :

- Transverses à l'ensemble des politiques publiques

Canaux de communication :

- Bulletin municipal
- Application mobile

f. <u>Objectif 6 : Informer sur les missions et responsabilités des acteurs territoriaux</u>

Finalité :

Rendre l'action publique plus lisible.

Objectifs :

Permettre aux habitants de comprendre les compétences de chacun.

Publics ciblés :

- Habitants de la commune

Messages :

- Comprendre qui fait quoi

Actions possibles :

- Explication de rôle de la mairie par rapport à celui de l'intercommunalité

Canaux de communication :

- Bulletin municipal
- Application mobile

g. Objectif 7 : Informer sur les opportunités économiques et d'habitat**Finalité :**

Permettre aux habitants et aux personnes intéressées par la commune d'accéder facilement aux informations concernant les opportunités professionnelles et les possibilités d'habitat sur le territoire.

Objectifs :

Valoriser l'attractivité de la commune en facilitant l'accès à l'information sur l'emploi local et les opportunités de logement.

Publics ciblés :

- Habitants actifs et personnes susceptibles de travailler sur le territoire.
- Nouveaux habitants potentiels

Messages :

- Mont est au cœur du bassin économique.

Actions possibles :

- Informer sur les opportunités professionnelles
- Informer sur les jobs d'été (mairie, CCLO)
- Relayer les informations concernant les logements disponibles à la location ou à la vente

Canaux de communication :

- Réseaux sociaux
- Application mobile

7- Évaluation

Afin d'améliorer la qualité, la lisibilité et l'efficacité de l'information diffusée, une démarche d'évaluation de la politique de communication est nécessaire.

Cette évaluation reposera sur l'analyse des canaux de communication : bulletin municipal, application mobile, site internet, panneaux lumineux, affichage communal, réseaux sociaux, réunions publiques...

Pour chacun de ces canaux, des indicateurs quantitatifs (fréquentation, diffusion, engagement) et qualitatifs (clarté des messages, cohérence éditoriale, satisfaction des habitants) seront établis afin d'objectiver les constats.

La collecte des données s'appuiera sur plusieurs sources : statistiques numériques, retours des habitants, observations de terrain, ainsi qu'un retour d'expérience interne associant élus et agents. Cette analyse permettra d'identifier les points forts mais également les axes d'amélioration,

Un bilan semestriel et annuel de communication sera présenté en conseil municipal, permettant d'assurer un suivi régulier des actions engagées et d'ajuster les priorités en fonction des retours du territoire. Cette démarche d'amélioration continue vise à garantir une communication plus accessible, plus transparente et pleinement adaptée aux attentes des habitants de Mont.

8- Conclusion

Ce plan de communication vise à structurer et améliorer la communication municipale afin de :

- Renforcer la transparence de l'action publique
- Faciliter l'accès à l'information pour tous les habitants
- Encourager la participation citoyenne
- Valoriser les actions et projets menés par la municipalité

Grâce à une communication claire, régulière et adaptée aux différents publics, la commune souhaite renforcer le lien de proximité avec ses habitants et contribuer à une vie locale dynamique et participative.

Ce document constitue un outil stratégique permettant d'accompagner l'action municipale et de renforcer la confiance entre la municipalité et les habitants de Mont.